

La micro-finance mutualiste au service des ruraux : l'exemple des CECAM à Madagascar ¹

Le financement de l'agriculture et des activités rurales ne peut généralement être assuré par les banques classiques, très peu implantées dans le milieu rural des Pays en Développement. L'exemple des CECAM à Madagascar montre que la micro-finance et le mutualisme peuvent apporter une réponse à cette difficulté et se révéler un puissant levier de développement.

75% de la population de Madagascar vit en milieu rural, soit environ 14 millions d'habitants. L'agriculture et l'élevage constituent les activités économiques principales, et le plus souvent exclusives, de plus de deux millions de ménages représentant 60% des actifs. Ces activités contribuent pour environ 30% au PIB mais reçoivent moins de 1% des concours bancaires à l'économie. Les banques sont tout simplement inaccessibles pour les ruraux et le marché financier rural reste donc largement dominé par le secteur informel dont les taux vont de 10% à 50% le mois pour des prêts de soudure sur un à trois mois.

Depuis une quinzaine d'années, l'apparition des Institutions de Micro Finance a cependant modifié le paysage ; les sept principaux acteurs dans ce domaine disposent aujourd'hui de plus de 450 caisses locales dont les 2/3 sont implantées en zones rurales. Le taux de pénétration de ces réseaux est très variable mais demeure globalement faible puisqu'ils ne concernent qu'environ 200 000 familles, dont 60% en milieu rural ; ces institutions concerneraient ainsi directement 4 à 5% de la population.

Si le principal défi demeure celui de l'accessibilité du service par la densification des réseaux, on note des progrès significatifs en terme de diversification d'adaptation des produits financiers ; alors qu'à ses débuts, la micro-finance ne proposait que des crédits de campagne agricole et des fonds de roulement pour le petit commerce, la gamme s'est élargie avec le financement du stockage des récoltes en GCV ou le micro-crédit bail.

L'association FERT accompagne les agriculteurs de pays en développement dans une démarche d'organisation professionnelle qui concerne tous les aspects de leur métier. Pour réaliser cette mission, FERT s'appuie sur l'expérience et les compétences de nombreuses organisations agricoles françaises. C'est ainsi que lorsqu'il est apparu nécessaire de conforter par des compétences bancaires les initiatives de micro-crédit que FERT soutenait à Madagascar, elle a sollicité l'appui du Crédit Agricole, détenteur de ces compétences.

Ce partenariat a été institutionnalisé, en 1999, par la création d'ICAR résultant de l'association entre FERT et la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Nord Est et qui s'est ensuite élargie à deux autres Caisses Régionales : Centre-Loire et La Réunion .

La réussite du Réseau CECAM (Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels, successivement soutenu par FERT puis par ICAR à Madagascar, prouve qu'il n'y a pas de fatalité à la pauvreté des ruraux dans les pays en développement. Elle témoigne de l'efficacité du mutualisme moderne quand il est intelligemment adapté au contexte local.

Son enracinement dans le monde agricole est la première raison de sa réussite si l'on évalue celle-ci sous l'angle de sa capacité à financer durablement l'agriculture et l'économie rurale. Le Réseau CECAM est en effet la seule institution financière à Madagascar et l'une des rares en Afrique à consacrer au secteur agricole une part aussi majoritaire de ses concours financiers.

En juin 2005, le Réseau CECAM compte plus de 78 000 membres adhérant à 175 caisses locales, organisées en 8 Unités Régionales (URCECAM) relevant d'un organe central, UNICECAM, l'Union Inter-régionale des CECAM, où se trouve logé un fonds de garantie inter-régional, le FIGAM. UNICECAM est agréée par la Commission de Supervision Bancaire et

¹ A partir d'un interview de Jean-Hervé Fraslín (FERT/ICAR) paru dans la revue Horizons bancaires (publiée par Crédit Agricole S.A.).

Financière (CSBF). Le cumul des crédits octroyés depuis la création dépasse 50 millions d'euros dont plus de 80% au secteur agricole, remboursés à plus de 96%. Le plan de développement en cours d'achèvement permettra au Réseau CECAM d'atteindre sa totale autonomie technique et financière en cette année 2005, qui a vu la création de l'établissement financier central du Réseau : INTERCECAM S.A.

Cette expérience réussie inspire déjà de nouvelles initiatives dans d'autres régions de Madagascar et d'autres pays. Sur cette base ICAR entend aujourd'hui élargir le champ de ses actions de solidarité internationale.

Par Michel Mollard

Directeur FERT

(d'après un article de Jean-Hervé Fraslin,

Délégué d'ICAR à Madagascar, pour la revue

« Horizons bancaires » – Octobre 2005)